

SEC(2007)542/4

JEUDI 26 AVRIL 2007

AIDCO EuropAid - Office de coopération

H/2007/846

- Décision de la Commission relative à un avenant diminuant le budget d'un projet financé sur les ressources du 9ème FED - ANGOLA. "Facilité de coopération technique (FCT)". 9 ACP ANG 010. Avenant n° 1 à la Convention de Financement n° 9205/ANG.

H/2007/865

- Décision de la Commission relative à un avenant prolongeant la mise en œuvre, réallouant le budget et modifiant les dispositions techniques et administratives d'exécution (DTA) d'un projet financé sur les ressources du 8e FED - Antilles néerlandaises. Support to the Netherlands Antilles Youth Development Programme (SNAYDP) - 8 PTN NEA 007 - Avenant n° 1 à la Convention de Financement n° 6564/NEA.

COMM Presse et Communication

H/2007/873

- Décision de la Commission, sous forme de lettre de réponse à la proposition des autorités hongroises, désignant le "Central Finance and Contracts Unit" (CFCU) comme organisme intermédiaire pour la mise en place d'un partenariat de gestion (gestion centralisée indirecte) entre la Hongrie et la Commission en matière d'information et de communication. Le texte en langue hongroise est le seul faisant foi.

COMP Concurrence

H/2007/875

- Décision de la Commission au titre de l'article 6(1)(b) du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil: décision de non-opposition et de compatibilité dans l'affaire n° COMP/M.4615 - MERLIN / TUSSAUDS. Le texte en langue anglaise est le seul faisant foi.

H/2007/877

- Décision de la Commission au titre de l'article 6(1)(b) du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil: décision de non-opposition et de compatibilité dans l'affaire n° COMP/M.4588 - PETROPLUS / CORYTON REFINERY BUSINESS. Le texte en langue anglaise est le seul faisant foi.

H/2007/894

- Décision de la Commission relative à une immunité conditionnelle d'amendes.

H/2007/895

- Décision de la Commission au titre du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil: décision de demande d'extension des délais de la mise en œuvre des engagements dans l'affaire n° COMP/M.4180 - Gaz de France/Suez. Le texte en langue française est le seul faisant foi.

H/2007/896

- Décision de la Commission au titre de l'article 6(1)(b) du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil: décision de non-opposition et de compatibilité dans l'affaire n° COMP/M.4314 - Johnson & Johnson/Pfizer Consumer Healthcare. Le texte en langue anglaise est le seul faisant foi.

H/2007/897

- Décision de la Commission au titre de l'article 6(1)(b) du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil: décision de non-opposition et de compatibilité dans l'affaire n° COMP/M.4318 - VEOLIA CLEANAWAY. Décision d'agrément d'un acquéreur (Pyros). Le texte en langue anglaise est le seul faisant foi.

H/2007/898

- Décision de la Commission au titre de l'article 6(1)(b) du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil: décision de non-opposition et de compatibilité dans l'affaire n° COMP/M.4621 - 3i / ENTREPRISE. Le texte en langue anglaise est le seul faisant foi.

ENTR Entreprises et industrie

H/2007/882

- Décision de la Commission d'émettre un avis circonstancié à l'encontre du projet de loi relatif à la modification de la loi sur les gages et le registre des gages, ainsi que sur la modification de certaines autres lois, notifié par la Pologne dans le cadre de la directive 98/34/CE. Notification 2007/049/PL. Le texte en langue polonaise est le seul faisant foi.

H/2007/883

- Décision de la Commission, dans le cadre de la directive 98/34/CE (procédure de notification 83/189/CEE) de formuler des observations à l'encontre du projet de règlement portant modification du règlement (1999:58) sur l'interdiction de certaines substances nocives, notifié par la Suède. Notification n° 2007/044/S. Le texte en langue suédoise est le seul faisant foi.

H/2007/884

- Décision de la Commission d'émettre un avis circonstancié à l'encontre du projet de décret relatif aux exigences techniques auxquelles sont soumis les pulvérisateurs, notifié par la Pologne dans le cadre de la directive 98/34/CE. Notification 2007/046/PL. Le texte en langue polonaise est le seul faisant foi.

MARKT Marché intérieur et services

H/2007/885

- Décision de la Commission de transmettre au Médiateur la communication relative à la demande d'informations : Plainte, réf. 3391/2006/FOR.

RTD Recherche

H/2007/872

- Décision de la Commission de transmettre au Médiateur la communication relative à la demande d'informations : Plainte, réf. 0818/2005/PB.

Acte de ces décisions sera donné dans un prochain procès-verbal de la Commission.

(Signé)

Jordi AYET PUIGARNAU
Directeur du Greffe

Authentification n° :